

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Bois : le système TRACER-Nkok officiellement reconnu par l'Union européenne



leurs clients en Europe. Concrètement, les implications de cette reconnaissance pour l'accès des bois contrôlés TRACER-DR sur les marchés européens, est la reconnaissance désormais, du Système TRACER-DR sur l'espace européen. Les importateurs de bois en France et bientôt, dans les autres pays de l'UE, pourront même directement utiliser ce

système pour la mise en œuvre de leur Diligence Raisonnée comme le leur exige le RBUE. En outre, les Attestation DR délivrées par TRACER aux exportateurs de "Bois du Gabon" de la ZES de Nkok, et du Bassin du Congo, seront directement utilisées par leurs clients importateurs européens (voire au-delà), pour justifier de la conformité

au RBUE de leurs approvisionnements auprès desdits fournisseurs dans le cadre de leur analyse de risque. Ceci constitue une véritable avancée dans la mesure où les attestations DR de TRACER suscitaient des questionnements auparavant dans la filière bois en Europe où le système n'était pas encore connu et reconnu.

Photo: DR

**Inspection TRACER d'un chargement de grumes à l'entrée de la ZES de Nkok.**

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

C'EST une avancée majeure pour TRACER-Nkok qui a obtenu, le 24 septembre dernier, sa reconnaissance internationale de la part de l'Union européenne (UE). C'est le fruit de plusieurs mois de travaux qui vont permettre au Système de Diligence Raisonné TRACER-DR utilisé par sa filiale FRM-Gabon, de mettre en œuvre sa procédure d'approvisionnement en grumes de la ZES de Nkok, en partenariat avec l'ONG gabonaise Brainforest.

La spécificité du système de Diligence Raisonné TRACER-DR,

est d'être mis en œuvre au plus près des acteurs des filières bois du Bassin du Congo, au travers des filiales locales de FRM Ingénierie (FRMI). En effet, depuis près de deux ans, FRMI s'est efforcé d'arrimer son Système de Diligence Raisonnée, déployé à la demande de GSEZ dans la Zone économique spéciale de Nkok, aux exigences de la norme européenne RBUE en répondant aux multiples attentes de la Commission européenne. Cette décision vient donc couronner ce travail ardu et passionné de tous les partenaires associés à ce projet. Elle ouvre une nouvelle ère pour les relations commerciales entre les unités de transformation industrielle du bois de la ZES de Nkok et



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

**DIRECTION GENERALE**

**COMMUNIQUE**

**Portant incident technique sur la plateforme de paiement**

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe ses assurés bancarisés *qu'un incident technique est survenu sur sa plateforme de paiement. Par conséquent, les pensions payées par virements prévues initialement le 05 octobre 2021 auront lieu à compter du vendredi 08 octobre 2021.*

Par ailleurs, les paiements par mode espèce et chèque se feront dès ce mardi 05 octobre 2021 auprès des centres de paiements habituels.

La CNSS s'excuse de tous les désagréments occasionnés par cette situation indépendante de sa volonté et rassure ses pensionnés des travaux en cours d'exécution qui visent une meilleure qualité de service.

**Notre ambition: mieux vous servir**

Fait à Libreville, le 04 octobre 2021



LE DIRECTEUR GENERAL  
Patrick OSSI OKORI